

Dernière occasion de participer au contrôle radiologique des propriétés

L'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) a lancé sa dernière campagne de contrôle radiologique des propriétés – la campagne 5. Ainsi, des trousseaux ont été envoyés aux propriétaires visés pour s'assurer qu'ils seront inclus dans le contrôle.

« Grâce à cette dernière campagne, nous espérons atteindre notre objectif, qui est de vérifier s'il y a des déchets radioactifs historiques de faible activité sur les 4 800 propriétés situées dans la région urbaine de Port Hope, ainsi que sur un petit nombre de propriétés choisies en milieu rural », a déclaré Craig Hebert, directeur général du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques (BG-PDH) (l'ancien Bureau de gestion de l'IRPH).

Environ 4 000 propriétaires de résidences participent au contrôle, sous un aspect ou un autre. Ce contrôle est réalisé sans aucun frais pour les résidents. Jusqu'à présent, l'IRPH a distribué environ 400 lettres de conformité, c'est-à-dire une lettre attestant que leur propriété est conforme aux critères d'assainissement de l'IRPH et qu'elle ne fera pas l'objet de nouveaux contrôles ou de travaux d'assainissement.

DANS CE NUMÉRO

Le point sur la campagne	2
Conception des travaux de nettoyage	3
Construction de l'installation	4
Glenn Case prend sa retraite	5
Sondage sur l'attitude du public	6

« La lettre de conformité n'est délivrée qu'aux propriétaires qui ont accepté de soumettre leur propriété au contrôle radiologique, explique M. Hebert. J'encourage tous les propriétaires fonciers, même ceux qui croient



n'avoir aucun déchet historique sur leur propriété, à nous remettre le formulaire de consentement signé. S'il est important de confirmer où se trouvent les déchets, il est également important de confirmer où ils ne sont pas. »

La lettre de conformité est importante, surtout si un propriétaire envisage un jour de vendre ou de léguer. L'IRPH devrait être en mesure de délivrer des lettres de conformité à environ 90 % des personnes qui auront soumis leur propriété à un contrôle. Les propriétés qui ne répondent pas d'emblée aux critères d'assainissement de l'IRPH seront assainies – et ce, gratuitement – après quoi, le propriétaire recevra une lettre de conformité. Les travaux d'assainissement devraient commencer en 2018, lorsque l'installation de gestion à long terme des déchets, actuellement en construction dans le cadre du Projet de Port Hope, sera prête à recevoir des déchets.

Aux pages 2 à 4, vous trouverez un bilan des campagnes de contrôle radiologique et une mise au point sur la construction de l'installation de gestion à long terme des déchets.

Contrôle radiologique des propriétés : le point sur la campagne

Campagne 5 – La dernière campagne de contrôle radiologique des propriétés est en cours. Vous trouverez ci-dessous un bilan des campagnes :

CAMPAGNE 1 – Conception

Les contrôles sont terminés; la conception des travaux de décontamination et de restauration est en cours et fait l'objet de discussions avec les propriétaires d'environ 45 propriétés contenant des déchets radioactifs historiques de faible activité (DRFA) qu'il faudra retirer.

CAMPAGNE 2 – Résultats du contrôle radiologique

Les contrôles sont terminés; la lettre de conformité est délivrée aux personnes dont la propriété répond aux critères de nettoyage de l'IRPH. Les personnes dont la propriété ne répond pas aux critères, ou dont la propriété contient des concentrations de contaminants autres que des DRFA qui sont supérieures aux critères applicables, sont avisées par écrit.

CAMPAGNE 3 – Fieldwork

Balayages radiologiques des rayons gamma à l'extérieur et à l'intérieur; forage de trous et échantillonnage du sol.

CAMPAGNE 4 – Contrôle du radon

Les moniteurs de radon qui avaient été mis en place pour une période de six mois sont recueillis; les



Forage de trous / échantillonnage du sol

résultats du contrôle du radon devraient être envoyés aux propriétaires concernés au courant de l'été.

CAMPAGNE 5 – Trousse de consentement

Les trousse de consentement ont été envoyés par la poste aux propriétaires; le contrôle du radon devrait commencer au milieu de l'été. **Veillez renvoyer le formulaire de consentement et l'horaire dûment signés dans les plus brefs délais, afin que nous puissions prévoir la mise en place du moniteur de radon.**

Avons-nous vos coordonnées pour vous rejoindre?

Si vous n'utilisez plus le téléphone filaire dont le numéro figure dans nos dossiers, veuillez nous en informer par téléphone, au 905-885-0291, ou à propertysurvey@phai.ca pour que nous puissions mettre à jour votre dossier et y inscrire votre numéro de téléphone cellulaire ou votre adresse électronique. Il est important que nous disposions de vos coordonnées afin de pouvoir communiquer avec vous au fur et à mesure que les travaux avancent.

Lancement de la phase 2 : véhicule de contrôle des emprises municipales

De nombreux résidents se souviendront du véhicule qui a récemment circulé sur les routes de Port Hope, ses ruelles et ses droits de passage. Ce véhicule effectue un balayage et une collecte des relevés de rayonnement gamma. En s'appuyant sur ces résultats, l'IRPH passe maintenant à la seconde phase des enquêtes visant à confirmer ou infirmer la présence de déchets radioactifs historiques de faible activité dans les emprises municipales réservées.

Pendant toute la durée de la phase 2, l'entrepreneur de l'IRPH, Golder Associates, procédera à des travaux

de forage et de prélèvement d'échantillons de sol de sous-surface sur les emprises routières où les relevés indiquent qu'il y a un important rayonnement gamma. Les travaux devraient commencer ce printemps et se terminer au début de 2018. Les travaux de forage et de prélèvement d'échantillons seront pratiqués sur environ 160 emprises routières. Aucune route ne devrait être fermée et des panneaux-sandwich seront placés à proximité des sites pour indiquer que des travaux sont en cours dans le cadre de l'IRPH.

Étapes de la conception des travaux de décontamination des propriétés

ÉTAPE 1

L'IRPH fournit les résultats du contrôle radiologique des propriétés au consultant chargé de la conception.

ÉTAPE 2

Le consultant fixe les rendez-vous avec le propriétaire pour cartographier les principales caractéristiques de la propriété, les services publics et l'aménagement paysager.

ÉTAPE 3

Pour déterminer quelle est la meilleure approche à adopter pour décontaminer la propriété, le consultant tient d'abord compte des caractéristiques de la propriété concernée, puis des propriétés avoisinantes, et enfin, du quartier tout entier. Dans la mesure du possible, pour minimiser les perturbations dans la collectivité, les travaux de décontamination seront réalisés quartier par quartier.

ÉTAPE 4

Le consultant rassemble toute l'information nécessaire dans une trousse – appelée l'entente de décontamination et de restauration – et la remet au propriétaire. Le propriétaire y trouvera une description détaillée des travaux proposés.

ÉTAPE 5

Une fois l'entente de décontamination et de restauration signée, et lorsque la nouvelle installation de gestion à long terme des déchets sera prête à recevoir les déchets, les travaux de décontamination commenceront. Les activités d'assainissement du premier groupe de propriétés devraient normalement commencer en 2018.

Activités de décontamination

Préparation du site



Repérer les caractéristiques sensibles ainsi que les services publics

Défrichage et essouchement



S'il y a lieu, élimination des arbres et des haies pour faciliter les travaux de décontamination

Excavation



Retrait des déchets, règlement de tout problème structurel ou lié au code du bâtiment

Travaux de restauration



Remblayage à l'aide de sol propre, reconstruction des éléments

Le projet devrait commencer l'année prochaine, comme prévu

Le projet évolue conformément au calendrier. En effet, le contrat visant à terminer la construction de l'installation de gestion à long terme des déchets et à exploiter l'installation pendant les travaux de décontamination va être octroyé comme prévu, au printemps. Ensuite, les travaux visant à retirer les déchets radioactifs historiques de faible activité dans la collectivité débuteront comme prévu, l'année prochaine.

En plus de la construction de trois cellules de confinement et d'une route de transport interne des déchets, le nouveau contrat prévoit l'installation et l'utilisation de balances à véhicules et de moniteurs-portiques permettant de retracer les volumes de déchets transportés par les véhicules entrant sur le site, et d'un poste de décontamination des camions quittant le site. Pendant la réception et le placement des déchets provenant d'autres endroits de Port Hope, l'entrepreneur exploitera l'installation, sous la surveillance de l'IRPH.

En vertu du contrat actuel, la construction de la première des quatre cellules dans le monticule artificiel de haute technologie est presque terminée. Les travaux ont débuté l'été dernier. Ils avaient été interrompus comme prévu pendant les mois



Automne 2016 : travaux d'excavation en vue de construire la cellule 1

d'hiver, mais devraient reprendre et se terminer à la fin du mois de mars. Le compactage de l'argile de haute qualité sera suivi par l'installation de couches artificielles supplémentaires visant à isoler les déchets de l'environnement. On installera également un système de collecte du lixiviat permettant d'envoyer les eaux contaminées vers la nouvelle usine de traitement des déchets, située sur place.

« L'IRPH respecte le calendrier de travail et les travaux de décontamination devraient commencer l'année prochaine à Port Hope, a déclaré Bryan Tyers, directeur, Réalisation de projet. Il s'agit d'un projet extrêmement complexe et la sécurité du public, des travailleurs et de l'environnement est notre priorité, et ce, à chaque étape du Projet. »

Pendant les travaux, les entrepreneurs doivent se conformer à des exigences rigoureuses, établies en vertu du permis délivré à l'IRPH par la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour le Projet de Port Hope. Tous les travailleurs ont reçu une formation comprenant un volet sur la santé et la sécurité au travail, sur la radioprotection et sur les pratiques de travail sécuritaires. Le personnel travaillant sur place, dans des zones de travail actives où se trouvent des matières contaminées, porte un équipement et des vêtements de protection individuelle, notamment des combinaisons, des gants, des casques et des lunettes de protection. Les véhicules, l'équipement et les vêtements des travailleurs font l'objet d'un contrôle et sont décontaminés avant qu'ils ne quittent le site.

Les travaux visant à construire la cellule 1 se termineront au printemps 2017



Nouvelles du projet de Jalons et souvenirs Glenn Case prend sa retraite

Toutes les personnes qui connaissent Glenn Case n'ont pas été surprises lorsque, lors d'une assemblée publique à Port Hope, en novembre dernier, le président de la Commission canadienne de sûreté nucléaire a pris la parole pour faire l'éloge des importantes contributions de Glenn à l'assainissement de l'environnement et à la décontamination de sites radioactifs.

Pendant sa vie active, qui aura duré plus de quarante ans, Glenn – qui quitte son poste de conseiller technique principal à l'IRPH en avril – a gagné la réputation d'être « LA » personne à consulter. Il a voyagé dans le monde entier pour participer à des contrôles et des travaux d'assainissement de sites – notamment en Afrique du Sud, à Madagascar, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta, en Colombie-Britannique et partout en Ontario.

À Port Hope, Glenn est maintenant un pilier de l'IRPH. Il est arrivé ici en 1976, pour participer aux premiers travaux de nettoyage de déchets radioactifs historiques de faible activité. Puis son épouse et lui-même ont décidé de s'installer dans cette collectivité. Il est très fier de ses contributions au processus qui a permis de trouver des solutions communautaires à l'assainissement de Port Hope et de Port Granby, et à l'application de ces solutions.

Doug Chambers, vice-président d'ARCADIS, a travaillé avec Glenn pendant plus de 40 ans, d'abord lorsque Glen était étudiant, puis à titre de collègue, et maintenant de client. « Glenn a toujours fait preuve d'un grand dévouement professionnel, car il voulait s'assurer que son travail, et celui de ses collègues,

répondait à des normes élevées de qualité », a-t-il déclaré.

Glenn est particulièrement fier du travail d'enquête qu'il a réalisé le long de ce qui est



Liaison avec les intervenants



maintenant connu comme l'« Itinéraire de transport dans le Nord », et qui, entre 1930 et 1950, servait à transporter le minerai depuis les Territoires du Nord-Ouest et l'Alberta jusqu'à la raffinerie d'Eldorado, à Port Hope.

« Ce qui avait débuté en 1991 comme un contrôle de la contamination d'un bateau et d'un quai en bois abandonnés au lac Great Bear a débouché sur le contrôle d'un itinéraire de 2 000 kilomètres, comprenant des cours d'eau, qui servait à transporter le minerai d'uranium et de radium depuis la mine, à Port Radium, jusqu'au terminal ferroviaire de Fort McMurray, raconte Glenn. Pendant les trois années qui ont suivi, j'ai effectué des contrôles le long de la route – par hélicoptère, aéronef et hydrojet, VTT, en automobile et en camion – pour repérer les endroits où il y avait eu des déversements de minerai pendant le transport. En tout, j'en ai trouvé 15. »

Quand on demande aux collègues actuels de Glenn, ou à ses anciens collègues, de décrire sa personnalité, ils s'exclament tous que c'est une personne « patiente, accessible et qui a le don de trouver des solutions aux problèmes ». Craig Hebert, directeur général du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques, le surnomme également « Monsieur Sécurité ». « Glenn est chaque jour un modèle, au bureau

Continue sur pg. 6...

Le « Monsieur Sécurité » de l'IRPH



Les résidents demeurent très bien informés au sujet de l'IRPH et du contrôle radiologique des propriétés

Les principaux résultats du sondage sur l'attitude du public, commandé par l'IRPH en 2016, montrent que le public demeure très bien informé au sujet de l'IRPH et du contrôle radiologique des propriétés. La vaste majorité des résidents (92 %) disent « avoir entendu parler de l'Initiative dans la région de Port Hope », et 91 % sont au courant des plans visant à décontaminer des propriétés résidentielles et d'autres sites contaminés par des déchets radioactifs de faible activité.

La construction de la cellule 1 du monticule de surface qui contiendra des déchets est bien avancée. Or, 87 % des répondants ont indiqué savoir que du sol contaminé sera transporté vers cette nouvelle installation de gestion à long terme des déchets, et ce, en suivant un itinéraire réservé à cet effet. Quand on a demandé aux répondants s'ils faisaient confiance à la capacité de l'IRPH de répondre aux préoccupations du public, 80 % d'entre eux ont répondu avoir « très confiance » ou « assez confiance

», ce qui représente une augmentation par rapport à 2014, puisque ce chiffre était alors de 74 %.

Dans le cadre de ce sondage, on a également demandé aux répondants d'indiquer quels étaient les domaines qui les préoccupaient le plus – ce qu'il est important de savoir pour l'IRPH, car le Bureau de gestion prévoit multiplier les activités de communication dans les domaines qui préoccupent le plus la population. Ce sondage téléphonique aléatoire a été réalisé au nom de l'IRPH par CCI Research Inc., une firme canadienne de recherche indépendante. En tout, 470 résidents de Port Hope vivant en milieu urbain et rural ont participé à ce sondage à l'automne 2016.

Pour consulter l'intégralité des résultats du sondage, veuillez communiquer avec le Bureau de gestion du Programme des déchets historiques (l'ancien Bureau de gestion de l'IRPH). Le résumé des résultats a été publié sur le site Web de l'IRPH, à www.phai.ca.

...Glenn Case continué de pg. 5

comme sur le terrain, car il met consciencieusement en pratique notre devise : la sécurité du public, des travailleurs et de l'environnement est notre priorité numéro un ».

Sharon Pickering travaille aux côtés de Glenn depuis les années 1970. « Glenn s'exprime toujours avec la voix de la raison. Glenn est un mentor efficace, un gestionnaire qui appuie son équipe, un collègue et un ami. Il va vraiment nous manquer, tant parce qu'il a accumulé une somme incroyable de connaissances historiques, que parce que nous aimons le côtoyer au quotidien », a-t-elle déclaré.

Craig Hebert pense la même chose. « Glenn en sait probablement plus que quiconque sur les déchets historiques de la région. Il laisse un grand vide à

comblé. Toutefois, il a transmis ses connaissances à toutes les personnes qui ont travaillé avec lui et nous pourrions ainsi terminer le projet sans aucun problème. Nous remercions Glenn pour son travail et nous lui transmettons, ainsi qu'à son épouse Cathy, nos meilleurs vœux de bonheur à l'occasion de sa retraite », a déclaré M. Hebert.

Pour ce qui est de l'avenir, Glenn prévoit enfin prendre ces longues vacances dont il rêvait. Il va commencer par faire un saut sur la côte Est, à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada. De plus, l'année prochaine, Glenn fêtera ses 40 ans de travail à la caserne de pompiers de Port Hope. Il compte bien conserver ce poste pour l'instant. « J'aurais encore d'importantes responsabilités pour m'occuper l'esprit », dit-il.



Bureau de gestion du Programme des déchets historiques

115 Toronto Road, Port Hope, ON L1A 3S4

Tel: 905.885.0291 • Fax: 905.885.9344

info@phai.ca • www.phai.ca



Trouvez-nous sur
Facebook



Suivez-nous sur
Twitter